HIVER 2013

VIVEMENT LE PRINTEMPS!

A L'AGENDA

Remise des prix fleurissement

A la mairie Le 22 mars 2013

Conseil municipal

Le 4 avril 2013

Cérémonie Armistice

le 8 mai 2013



L'AMBIANCE CHALEUREUSE DU MARCHE DE NOEL

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 30-1 commune de CHOISY

Tél 04 50 77 41 56 Fax 04 50 77 47 00

Courriel: mairie@choisy.fr site internet: www.choisy.fr

EDITORIAL DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,



En 2013 le « CHOISYLIEN » continuera de paraître sous forme « papier ». L'enquête n'a pas été concluante car les réponses sont trop peu nombreuses pour un résultat sur la forme définitive de l'édition : papier ou écran d'internet. Nous avons donc décidé de maintenir l'édition traditionnelle sur papier et d'envoyer le Choisy-Lien par mail à ceux qui l'ont demandé.

Le marché de Noël a été une réussite et il sera reconduit les 14 et 15 décembre 2013. Il y aura beaucoup plus de chalets et les associations vous proposeront cadeaux à offrir et friandises de Noël. Vous serez informés en temps utile de ce que vous pourrez trouver dans ce marché.

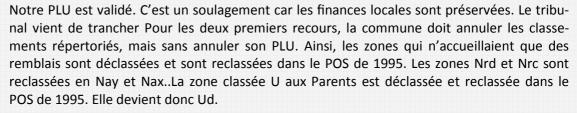
Depuis plusieurs années, des bénévoles et les enfants des écoles participent au nettoyage des zones vertes. La commune est maintenant globalement propre. Cette année notre effort portera sur l'aménagement du parc communal situé derrière la mairie. Nous créons un espace où vous pourrez vous détendre et admirer des haies constituées d'essences locales dont la hauteur à taille adulte ne nécessite que très peu d'entretien, ce qui limite la taille et diminue les allers-retours vers la déchèterie.

Vous trouverez dans ce bulletin d'autres articles traitant notamment des procédures en cours concernant notre plan local d'urbanisme.

La neige a été très présente cette hiver et la commune fait son maximum pour en réduire les nuisances. Il est bon de rappeler qu'en période hivernale (15/11/2012;15/03/2013)chaque véhicule doit être équipé de pneus conforme à la conduite sur neige.

Bonne lecture Votre maire

DES NOUVELLES DE NOTRE PLU





Le troisième recours est débouté et le tribunal ne relève aucune faute dans son classement et confirme le classement proposé par la commune.

Pour les deux premiers recours, la commune est condamnée à verser 1000€ à l'un des deux plaignants, l'autre bénéficiant de l'aide juridictionnelle ne recevra rien de la commune.

Pour le troisième recours, le plaignant doit verser 1000€ à la commune.

Le quatrième recours portait sur un mauvais classement de deux biotopes communaux. Ce dernier recours fait l'objet de la modification en cours et le plaignant n'a pas donné suite.



PLEINS FEUX SUR: LE CDRA USSES ET BORNES



Les Usses et Bornes, un territoire?

Le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) est un contrat d'objectifs et de moyens financiers conclu entre la Région Rhône-Alpes et six Communautés de Communes regroupées en un territoire et une identité commune , les « Usses et Bornes » (Communauté de Communes : Fier et Usses, Pays de Cruseilles, Pays de Fillière, Pays de Seyssel, la Semine et Val des Usses, soit 55 communes et 60 000 habitants). Ce contrat se traduit par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions sur des thématiques larges (environnement, tourisme, culture, agriculture...), actions en partie co-financées par la Région. Le CDRA des Usses et Bornes aide les collectivités publiques, les associations, les entreprises et les particuliers dans leurs projets agricoles, économiques, sociaux, culturels, touristiques ... notamment afin qu'ils puissent obtenir des subventions de la Région Rhône-Alpes

Depuis 1999, la Région Rhône-Alpes a mis à disposition des fonds pour une durée de 5 ans (2006 -2011) prolongée d'un an jusqu'en mars 2012. Les 6 communautés de communes du territoire mènent actuellement une réflexion pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau contrat de développement permettant de mobiliser des financements régionaux sur le territoire, dans une perspective de développe-

ment durable (le CDDRA)

CONTACT

Michel Vincent contact@usses-bornes.fr 04 50 56 20 49



Le volet touristique

Les Jardins de Haute-Savoie?

nom que s'est donné le territoire Usses et Bornes, pour créer une identité forte représentative de la dominante agricole et paysagère de notre région.

Actuellement les élus travaillent sur un projet touristique axé sur l'écomobilité.

Contacts:

Marie Chanet tourisme@usses-bornes.fr 0450486004

EN SAVOIR PLUS:

www.lesjardinsdehautesavoie.com

Le volet économique

Des actions d'animation, d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises, de soutien à des programmes FISAC, d'équipement des ZAE intercommunales (signalétique, végétalisation), des projets d'hôtels/pépinière d'entreprises, de communication sur le foncier disponible...

Contacts:

- . création reprise d'entreprises, Frédéric Martin crea-ghsi@usses-bornes.fr 06 11 03 08 46
- . projet économique, Noël Mercier <u>eco@usses-bornes.fr</u> 06 58 07 56 69

EN SAVOIR PLUS: www.eco-usses-bornes.fr

TRANCHES DE VIE

GROS PLAN ASSOCIATION: APE

L'Association de Parents d'Eleves de Choisy est constituée cette année de 15 membres bénévoles, qui organisent différentes manifestations durant l'année scolaire, afin de récolter de l'argent pour les élèves des écoles primaire et maternelle.

Ces fonds sont pour les enfants scolarisés dans notre commune, afin qu'ils puissent effectuer avec leurs enseignants des activités en dehors de l'école.

C'est une chance pour nos petits Choisyliens de s'enrichir et d'apprendre d'une manière plus large et épanouissante. Cette opportunité leur laissera de nombreux souvenirs d'échange entre leurs instituteurs et leurs petits camarades.

Cette année notre association participe à la classe de neige des CM2, CM1, CE2, mais également à différentes sorties aux archives de la ville d'Annecy, à plusieurs spectacles pour les maternelles et bien d'autres encore entièrement financés par notre association.

Depuis le début d'année, nous avons déjà organisé une vente de brioches et une vente de fromage en février dernier. Nos prochaines manifestations seront:

- Notre vente de brioche de printemps les 13-14 Avril prochains. Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous réserverez à nos « vendeurs ».

Notre kermesse le 28 juin 2013 pour une journée de détente pour petits et grands. Venez nombreux!

LE TROUP'HO SE BOUGE!



Réservez les 6 - 7 et 13 avril
2013 pour une toute nouvelle
pièce de Véronique Pilon...un
bon moment de détente assuré

avec des acteurs du cru...



DU COTE DE LA BIBLIO...

Vous avez envie de lire ? Pensez à faire un tour à la bibliothèque de Choisy au chef-lieu (ancienne mairie)!

BB lecteurs et **Kfébiblio** animent chaque mois des rencontres convivialesProfitez-en et pensez à aller voir le site www.choisy.fr pour en savoir plus

TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE, NOTRE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE :

<u>Le 1er Avril</u>: Ce n'est pas un poisson ... la traditionnelle chasse aux œufs aura bien lieu . Les enfants de maternelle et de primaire pourront tout au long du parcours de santé chercher les oeufs en chocolat.

<u>Le 7avril</u>: C'est au tour des plus grands de vider leur grenier pour la plus grande joie des "fouineurs", bricoleurs et autre collectionneurs.

<u>Le 25 mai</u>: C'est au crépuscule que nous vous attendons au parcours de santé pour la Nuit des Contes animée et présentée par les troupes de théâtre de Choisy.

Le 22juin C'est la Fête de la Musique où nos talents locaux pourront s'exprimer en toute liberté.

<u>le 14juillet</u> La première course de caisses à savon folklorique, la journée se terminera par un repas et un bal populaire (si vous avez perdu le règlement, il est disponible en mairie ou sur le site)

Bien sûr, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. Les idées ne manquent pas mais par contre les bonnes volontés ne sont pas assez nombreuses ! Un coup de main même une fois est le bienvenu.



Contactez Françoise Bardet au 04 50 77 40 83

PROJET DU JARDIN DE LA MAIRIE : UN PROJET COLLECTIF

Certains d'entre vous ont peut-être remarqué l'ébauche d'un aménagement dans l'espace vert en contrebas de la mairie...

Les plus curieux savent déjà qu'il s'agit d'un premier pas vers un jardin pour vous, un lieu de repos et d'agrément mais aussi de partage de connaissances

La commission développement durable de Choisy a travaillé sur un projet pour l'ensemble de la population, avec une volonté de créer un lieu exemplaire en matière de développement durable

LES GRANDS OBJECTIFS DU PROJET

pour l'environnement :

- prévenir et réduire les déchets verts
- favoriser la préservation des espèces locales et de la biodiversité
- éviter l'usage de pesticides ou d'engrais chimiques nocifs

sur le plan social:

- éduquer à des pratiques de jardinage plus durables
- promouvoir l'utilisation du jardin par les habitants, l'école, les associations..
- créer du lien intergénérationnel
- animer le jardin par des évènementiels adaptés
- permettre une accessibilité au handicap en partie haute (terrain trop pentu plus bas)

au niveau économique :

- aménager à faible coût, en partie avec les habitants (Journée de l'Environnement par exemple)
- utiliser des espèces peu coûteuses et locales
- faire appel au bénévolat pour l'aménagement
- favoriser les échanges de plantes, de graines



L'escalier d'accès au jardin



L'ébauche du belvédère

format A4 en A

CE PROJET EST LE NOTRE ET LE VOTRE!

Vous trouverez en page centrale un premier plan rudimentaire de l'aménagement prévu.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions par téléphone au 04 50 77 47 00 ou par mail à mairie @choisy.fr, ou si vous préférez par un petit mot glissé dans la boîte aux lettres de la mairie.





Le contenu, la représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus édité Les documents opposables approuvés par arrêté préfectoral, sont consultables





es sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque donnée en mairie et en préfecture - Reproduction interdite - mardi 5 mars 2013

DECHETS VERTS:

LES MINIMISER ET LES VALORISER

BILAN DES OPERATIONS DE BROYAGE

Le broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à apporter en déchetterie. Il sert à pailler vos plantations ou à enrichir votre compost.

Deux années de suite, lors de notre Journée de l'environnement, nous avons fait une campagne de broyage au parcours de santé avec un succès grandissant.

L'objectif de ces campagnes était d'inciter les particuliers à ne pas brûler leurs branchages et à encourager les propriétaires à réduire leurs haies au strict nécessaire.

Cette année il n'y aura pas de broyage. En effet, nous avions de plus en plus de branches à broyer mais toujours les mêmes bras bénévoles... insuffisants compte tenu du volume à traiter.

Nous réfléchissons à une autre solution qui permette aux habitants intéressés de mieux contribuer.

LES BONS GESTES POUR SE FACILITER LA VIE : moins de travail, moins de bruit, plus de temps sur la chaise longue...

1. PREVENTION:

Utiliser de préférence :

- des variétés de pelouse à pousse lente
- des jachères fleuries sur les zones en friche
- des espèces d'arbustes qui ne poussent pas à plus de 2 m pour une haie
- des haies plantées uniquement en brise-vent ou brisevue, pas pour délimiter des grands terrains...

2. REDUCTION

- laisser les déchets de tonte dans l'herbe (herbe courte)
- mettre les excès de déchets de tonte au compost ou sous les arbres ou les rosiers pour garder l'humidité et nourrir la terre
- composter les autres déchets de jardin
- broyer les branches et s'en servir comme paillage ou au compost

3. RECYCLAGE

- s'il reste quand même des déchets, les apporter en déchetterie. C'est moins polluant que de brûler!
- ne pas jeter de grosses quantités de déchets verts dans la nature : ce stockage pollue (liquides de décomposition) et engendre des mauvaises odeurs.

EN SAVOIR PLUS: www.atmo-rhonealpes.org

CE QUI EST INTERDIT : utiliser des appareils de jardin en dehors des heures autorisées (voir « infos pratiques ») et entreposer ou brûler les déchets verts

Outre les risques d'incendie et la gêne occasionnée au voisinage par les fumées, la combustion à l'air libre des déchets verts est très polluante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides. Cette pratique nuit à l'environnement et à votre santé!



FLASH COMMUNAL

L'intégralité du compte-rendu des conseils est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet à l'adresse suivante : www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

Les conseils municipaux sont des réunions publiques ouvertes à tous.

Conseil municipal du 8 février 2013

<u>SIGNATURE BAIL AVEC LA SA MONT-BLANC</u> pour la réalisation du programme de 12 logements locatifs aidés projeté au chef-lieu

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES – ARTICLE 11 « ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERESSANT L'ENSEMBLE DE LA CCFU pour créer un office de tourisme en partenariat avec les communautés de communes du Pays de Cruseilles et du Pays de la Fillière. Sa mise en place nécessite de modifier les statuts de la Communauté de communes Fier et Usses, afin de mettre en adéquation la compétence tourisme avec les nouveaux objectifs définis en matière de tourisme.

<u>Souscription CINEBUS</u> Une somme de 100 € sera versée à l'association CINEBUS pour permettre l'organisation d'une journée festive à l'occasion de la 30^{ème} assemblée générale de cette association.

<u>78^{ème} course cycliste Annemasse-Bellegarde- prix de la montagne</u> versement de 70 € au Vélo-Club d'Annemasse pour récompenser les plus jeunes des compétiteurs lors de cette course cycliste qui aura lieu le 24 mars 2013.

ET DE REVISION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par les arrêtés n° 13/08 et 13/09 du 19 février 2013, le maire de Choisy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur les projets de modification N° 1 et de révision simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Jean-Pierre LAFOND, a été désigné par le président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur, et M. Jacky DECOOL, comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 18 mars au jeudi 18 avril inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (les mardis et vendredis de 14 h à 17 h, et les jeudis et samedis de 8 h 30 à 12 h. Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 8 avril de 9 h à 12 h et le jeudi 18 avril de 14 h à 17 h..Exceptionnellement, la mairie sera ouverte de 9h à 12h les 18 mars et 8 avril 2013;

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de modification n° 1 et révision simplifiée n° 1 pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, 71 route de l'église,

MEDAILLES D'HONNEUR A LA MAIRIE

Bernard SEIGLE a remis à trois agents de la commune la médaille d'honneur régionale, départementale et communale destinée à récompenser les services rendus aux collectivités territoriales :

- la médaille d'argent à Lydia GONZALEZ et à Jean-Luc COLIN pour 20 ans de service,
- la médaille de vermeil à Claude MOLLIET pour 30 ans de service.

CARNET

NAISSANCES

25/10/2012 Mélodie RÉGLI 16/11/2012 Maëlle COTTANT 08/12/2012 Nathan BORDJA RI-

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.

Jusqu'au 31 décembre 2012

DECES

12/12/2012 Michèle GARDEAU épouse DÉRONZIER

20/12/2012 Robert ADAM

Nos sincères condoléances aux familles /

MARIAGES



CHARD

Pas de mariage le trimestre dernier

URBANISME

Permis de construire acceptés :

15/12/2012 GAEC EN HAUT DE LA FRUITIERE, bâtiment stockage fourrage, route des Mégevands

13/12/2012 FALCY Emmanuel, modification d'ouvertures, route de Cercier

Déclarations préalables :

14/12/2012 GERBER Loïc, appentis accolé à la maison, chemin des Robettes

06/12/2012 CROS Sandrine, division de parcelle, route des Crêts (annule et remplace la précédente demande)

06/12/2012 CHANTEREAU Olivier, réfection de véranda, route de Véry

16/11/2012 BRIANE Pierre, garage enterré, route des Mégevands

16/11/2012 FALCY Emmanuel, piscine hors sol, route de Cercier

Certificats d'urbanisme :

13/12/2012 SUBLET Gaëlle pour un terrain situé à Rossy

ETAT-CIVIL: DEUX NOUVEAUTES

<u>SUPPRESSION DU DOUBLE TIRET DANS LES NOMS DE FAMILLE</u> (circulaire CIV/14/11 appliquée le 15/11/.2011): Les personnes dont le nom de famille est composé du nom des 2 parents, séparés par un double tiret, peuvent le faire modifier par la suppression du double tiret. Un formulaire est disponible en mairie et le service de l'état-civil de la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement.

<u>SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE</u> (circulaire n° INTD1237286C du 20 /11/2012) : L'autorisation de sortie de territoire permettait à un mineur de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents. Depuis le 1/01/2013, l'enfant, accompagné ou non, peut voyager avec :

- sa carte nationale d'identité (pays de l'Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin et Saint-Siège)
- son passeport (éventuellement avec un Visa) dans certains pays

<u>Dans certains cas particuliers les services de la Préfecture peuvent délivrer une opposition à sortie du territoire.</u>

Pour de plus amples informations, www.diplomatie.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	f⊡rmé	14h-17h	f⊡rmé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	f⊡rmé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h30-16h15	f⊡rmé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	f⊡rmé
Arrêté sur le bruit, admis de NB jours fériés :	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie D'Epagny	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30		9h-12h 13h30-18h30

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
ALLO ENFANCE 119
URGENCES EUROPE 112
SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

CCFU 04 50 77 70 74 ADMR 04 50 68 76 56

AGENDA

LA FOIRE AUX VINS

16 MARS A COMBES

CHASSE A L'ŒUF

1ER AVRIL AU PAR-COURS DE SANTE

LE VIDE GRENIERS

7 AVRIL AU CHEF LIEU

THEATRE ADULTE

& expo patch

6 ET 7 AVRIL A LA SALLE DES FETES

JOURNEE RANDONNEE CHEMIN FAISANT

5 MAI AU STADE



de l'habitat

Habiter Mieux avec l'Anah :

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie

Le programme « Habiter Mieux » vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions de ressource , de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Pour plus d'information, vous pouv2z contact2r la délégation local2 d2 l'Anah d2 la Haut2-Savoi2:

tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61 \mél : ddt-anah@hautඕ-savoiඕ.gouv.fr



COLLECTE DES MOBILES

Ne jetez pas votre vieux téléphone portable. Rapportez-le à la mairie. Dans le cadre d'un partenariat avec Orange, ils seront recyclés et réutilisés. Cela permet de créer des emplois en France et en Afrique.

CAR LIHSA

TRANSPORT

8 départs par jour pour Ann@cy d@puis La Balm@ ou Sillingy.

Lign@s 21 @t 22

Bons plans bus:

La Carte Déclic pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car

+ lign2s urbain2s SIBRA gratuit2s à Ann2cy

En savoir plus et télécharger les horaires :

http://www.cg74.fr/pages/fr/ menu-secondaire/informationstransports-107.html

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy:

- o ch@f-li@u (cim@tièr@)
- o stad@ d@ M@null@ś
- o écol

 d

 Vérv

EMPLOI MAIRIE

La commune recherche, pour le Centre de Loisirs, du 6 juillet au 2 août 2013 des personnes, de préférence titulaire du BAFA, pour la surveillance des enfants



LE CINEBUS: DES FILMS TOUS LES 15 JOURS POUR PETITS ET GRANDS
Des tarifs abordables, des fauteuils confortables,
UNE AMBIANCE CONVIVIALE POUR UNE SOIREE JOVIALE!
Rendez-vous à la Salle des Fêtes à 17h (enfants) ou 20h30 (adultes)
Programme sur www.cinebus.fr

CHOISY EN IMAGES





TOUTES CES PHOTOS ET PLUS ENCORE SUR : www.choisy.fr